

**«Le lobbyisme et la transparence à un moment décisif»**

Assemblée nationale, 21 février 2014

**Atelier 4: perspectives d'avenir**

Présentation

de

**Carl Grenier**

# L'influence, un jeu qui se joue à deux; la transparence, un enjeu collectif

- *« La fonction du lobbyiste consiste à parler au nom du lobby, d'un client, d'une entreprise ou d'une organisation qu'il représente afin d'exercer une certaine influence sur un titulaire d'une charge publique. »*
  - **L'émetteur** du message d'influence, le lobbyiste
  - **Le récepteur**, le titulaire d'une charge publique
- **Les exigences actuelles de transparence touchent l'émetteur**, comme l'obligation pour le lobbyiste de s'inscrire dans un registre public, et de révéler sa cible, ou son domaine d'intérêt

# Leçon de l'expérience américaine

- *On lobbyists – "If you can't eat their food, drink their booze, screw their women and then vote against them, you have no business being up here."* Jesse UNRUH, cité dans Cannon, Lou (2005). [Governor Reagan: his rise to power](#). Ronald Reagan: A Life in Politics **1**. PublicAffairs. p. 166.
- À l'évidence, la vaste majorité des élus aux États-Unis n'ont pas cette force de caractère, d'où **la nécessité de rompre le lien entre lobbying et financement électoral**, une tâche sans cesse renouvelée à cause du Premier amendement de la Constitution

# Leçons de mon expérience américaine

- **Lobbying et financement électoral:** le cas du bois d'œuvre, et la manière *Home Depot*
- **La rapidité d'exécution:** pourquoi la sénatrice Clinton de New York supportait les protectionnistes du sud des États-Unis (*logrolling*)
- Ne pas gaspiller ses ressources: l'impératif de **se représenter soi-même, do it yourself!**
- Le «nerf de la guerre»: **l'information** bien traitée, et **documentée**

# Comment améliorer la transparence en matière de lobbying

- **Les titulaires de charge publique**
  - devraient être **tenus de divulguer leurs contacts avec les lobbyistes** (5<sup>ème</sup> principe de Guy Giorno, 35<sup>ème</sup> COGEL, Québec, décembre 2013)
  - les **documents reçus** par les titulaires de charge publique de la part des lobbyistes **devraient être versés dans un registre officiel**, et devenir accessibles au public après un délai raisonnable (communications *ex parte* dans les processus quasi-judiciaires aux É-U)

# Comment améliorer l'efficacité du lobbying, tout en préservant l'intérêt général

- Le récepteur des efforts d'influence, **le titulaire de charge publique, doit être bien outillé pour juger du bien-fondé des représentations** qui lui sont faites:
  - Au niveau de **l'exécutif**: enrayer l'érosion des capacités internes d'analyse des ministères
  - Au niveau **législatif**: augmenter de façon significative la capacité des députés de bien comprendre les implications des dossiers qui leur sont soumis, et mieux doter les commissions parlementaires
- Une comparaison (Québec, Canada, États-Unis, Union européenne) même sommaire, des moyens mis à la disposition des élus révèle une **carence évidente pour les cas québécois et canadien**